



28 MARS 2026 DE 9H À 18H
BOURSE DU TRAVAIL
3 RUE DU CHÂTEAU D'EAU, PARIS X

EXPERTISER N'EST PAS SOIGNER. QUELLE(S) PSYCHIATRIE(S) POUR DEMAIN ?

ENTRÉE LIBRE ET SANS INSCRIPTION

JOURNÉE ORGANISÉE PAR LE PRINTEMPS DE LA PSYCHIATRIE

L'OBJECTIF DE CETTE JOURNÉE EST DOUBLE

- **ALERTER LE GRAND PUBLIC ET LES DÉCIDEURS POLITIQUES SUR LES ENJEUX DE LA PPL2249***
- **ENVISAGER LES PSYCHIATRIES À VENIR**

*PPL : proposition de loi

QUATRE THÉMATIQUES SERONT ABORDÉES EN TABLES RONDES

SCIENTIFICITÉ | DÉMOCRATIE | FINANCES | SOINS

Des **personnes concernées, des professionnels de santé, des chercheurs et des familles** participeront à cette journée de sensibilisation et d'alerte en psychiatrie.

**UNE CONFÉRENCE DE PRESSE EST ORGANISÉE
LE 18 MARS À PARIS POUR ANNONCER CETTE JOURNÉE**

REJOIGNEZ-NOUS !

PRINTEMPSDELAPSYCHIATRIE****



CONTACTS UTILES

- **CONFPSY@PROTON.ME**
- **PRINTEMPSDELA**PSYCHIATRIE**@GMAIL.COM**
- **PRINTEMPSDELA**PSYCHIATRIE**.ORG**

POLITIQUE PUBLIQUE LES ENJEUX EN PSYCHIATRIE ET EN LA GRADATION PEDO-PSYCHIATRIE DES SOINS

Le secteur psychiatrique est construit pour répondre aux besoins en soins psychiatriques de la population.

Il est accessible à tous, directement, gratuitement (pris en charge par la Sécurité sociale), à proximité, quelle que soit sa situation.

IL ANTICIPE LA DEMANDE DE SOINS ET LA FAVORISE.

Le Haut conseil pour l'avenir de l'assurance maladie (HCAAM, 2020) et l'OMS ont renoncé à préconiser une structuration en psychiatrie d'une gradation des soins.

**NOUS PENSONS QU'INSCRIRE LES CENTRES EXPERTS
DE FONDAMENTAL DANS LE CODE DE LA SANTÉ
PUBLIQUE N'EST PAS LA BONNE RÉPONSE À LA CRISE
TRAVERSÉE PAR LA PSYCHIATRIE AUJOURD'HUI.**

- Leur **volume d'activité** (20.000 consultations depuis 2006) est **sans rapport avec la desserte en soins psychiatriques réalisée par les CMP** (2 millions d'adultes consultants en 2023).
- Leur consommation de temps soignant **détourne les professionnels de leur mission de soins auprès des patients dans les services**, ceux-ci étant soumis à une demande de plus en plus forte.
- **Ils ne prodiguent aucun soin**, mais sont prescripteurs de soins standardisés sans tenir compte de la singularité de chaque personne.

LES USAGERS, LES PROFESSIONNELS, LES FAMILLES, LES PROCHES ET LES SYNDICATS N'ONT PAS ÉTÉ CONCERTÉS NI ASSOCIÉS À LA RÉDACTION DE CETTE PPL

**NOUS, LE PRINTEMPS
DE LA PSYCHIATRIE, RÉFUTONS
L'INTÉRÊT DES CENTRES EXPERTS
ET VOULONS UN SERVICE PUBLIC
FORT ET UNE PSYCHIATRIE
HUMAINE ET ACCESSIBLE**

PPL 2249 INFORMATION ET ALERTE INSCRIPTION DES CENTRES EXPERTS DANS LE CODE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Si la santé mentale est Grande Cause nationale, la psychiatrie s'enfoncé toujours plus dans la crise. En décembre 2025, des sénateurs ont rédigé une proposition de loi (PPL 385) visant à inscrire dans le Code de la Santé Publique les centres experts de la fondation FondaMental.

Remaniée pour faire disparaître la mention explicite à FondaMental, mais ne changeant rien dans le fond, la proposition a été votée puis transmise à l'Assemblée Nationale (PPL2249).

CETTE LOI INSTAURERAIT TROIS NIVEAUX D'OFFRE DE SOINS

- 1^{er} NIVEAU : professionnels en libéral ;
- 2^{ème} NIVEAU : structures publiques généralistes (CMP, établissements hospitaliers) ;
- 3^{ème} NIVEAU : centres universitaires, centres experts et centres spécialisés.

CETTE NOUVELLE ORGANISATION DES SOINS PSYCHIATRIQUES AVEC UN TROISIÈME NIVEAU DE "SOIN EXPERT" NE REPOSANT SUR RIEN MAIS CAPTANT DES FINANCEMENTS PUBLICS SUSCITE QUESTIONS ET INQUIÉTUDES CHEZ LES USAGERS DE LA PSYCHIATRIE, LES FAMILLES ET LES PROFESSIONNELS. LE PRINTEMPS DE LA PSYCHIATRIE S'ASSOCIE À CET ÉTAT D'ALERTE.

LE PRINTEMPS DE LA
PSYCHIATRIE LUTTE
CONTRE L'INSCRIPTION
DES CENTRES EXPERTS
DANS LE CODE
DE LA SANTÉ PUBLIQUE

ÉTAT D'ALERTE EN PSYCHIATRIE SITUATION DE CRISE SANITAIRE

NOUS PENSONS QUE LA SITUATION DE LA PSYCHIATRIE EN FRANCE EST GRAVE :

Explosion de la prévalence des troubles, stigmatisation des personnes, restrictions et nonaccès aux droits, précarisations des concernés, recours croissant à des formes brutales de soin (contention, isolement, privation de liberté...), restriction d'accès aux aides sociales, mortalité. Le service public est affaibli, les professionnels sont à bout de souffle, les concernés et leurs proches en paient les conséquences.

LES CENTRES EXPERTS NE SONT PAS UNE SOLUTION À L'URGENCE

LA PSYCHIATRIE N'A PAS BESOIN
D'EXPERTISE CREUSE.

LA PSYCHIATRIE N'A PAS BESOIN D'UN USAGE
TROMPEUR DES DONNÉES DE LA SCIENCE.

LA PSYCHIATRIE N'A PAS BESOIN D'UNE
PRÉCARISATION ACCRUE DU SERVICE PUBLIC
PAR LA GRADATION DES SOINS.

EXPERTISER
N'EST PAS SOIGNER.
BIOLOGISER
C'EST MONÉTISER.



LES SOUTIENS DE LA FONDATION FONDAMENTAL (LE 20/02/26)

PSYCHIATRIE BIOLOGIQUE & MÉDECINE DE PRÉCISION QU'EST-CE QUE C'EST?

PSYCHIATRIE BIOLOGIQUE

La psychiatrie biologique étudie la fonction biologique du système nerveux en psychiatrie. Elle postule que les troubles psychiatriques sont des maladies du cerveau curables par la prise de médicaments.

Elle nécessite la description de biomarqueurs validés selon des méthodes scientifiques éthiques, précises et standardisées.

Malgré l'investissement de sommes colossales en recherche depuis 15 ans, à ce jour aucun biomarqueur pertinent n'a été décrit en psychiatrie.

&

MÉDECINE DE PRÉCISION

Pour la médecine de précision en psychiatrie :

- Les troubles psychiatriques sont des maladies du cerveau
- Le diagnostic psychiatrique est inadapté
- Le diagnostic doit reposer sur des biomarqueurs et des symptômes psychiatriques
- Des bases de données colossales agrégeant des données psychiatriques et biologiques de patients sont nécessaires

OR

LES TROUBLES PSYCHIATRIQUES
NE SONT PAS DES MALADIES DU CERVEAU
MAIS UN ENJEU DE SANTÉ PUBLIQUE
SOCIÉTAL ET HUMAIN

MALGRÉ DE GROS INVESTISSEMENTS
EN RECHERCHE DEPUIS 15 ANS, À CE JOUR
AUCUN BIOMARQUEUR PERTINENT
N'A ÉTÉ DÉCRIT EN PSYCHIATRIE.

LA PSYCHIATRIE A PLUTÔT BESOIN
D'INVESTISSEMENTS MASSIFS DANS DES MOYENS
HUMAINS ET MATÉRIELS POUR SOUTENIR DES SOINS
RELATIONNELS DANS DES LIEUX D'ACCUEIL DIGNES.

EXPERTISER N'EST PAS SOIGNER.
QUELLE(S) PSYCHIATRIE(S) POUR DEMAIN ?

FONDATION FONDAMENTAL QU'EST-CE QUE C'EST?

FONDATION DE COOPÉRATION SCIENTIFIQUE EN SANTÉ MENTALE

La Fondation Fondamental, **organisme semi-privé à but non-lucratif, reçoit des financements de grands groupes privés** (banques, industries pharmaceutiques, assurances, armement). La Fondation Fondamental a déployé sur tout le territoire français 55 « **Centres Experts** », revendique des **actions de lobbying** auprès des décideurs, des entreprises et des professionnels et s'est spécialisée dans la recherche **en psychiatrie biologique, la médecine de précision et la détection de biomarqueurs en psychiatrie.**

CENTRE EXPERT QU'EST-CE QUE C'EST?

TROUBLE BIPOLAIRE, SCHIZOPHRÉNIE, AUTISME, DÉPRESSION RÉSISTANTE

Un Centre Expert (CE) reçoit des personnes présentant des **troubles psychiatriques stabilisés adressés par un généraliste ou un psychiatre** dans l'objectif de fournir un **bilan diagnostique** et de proposer l'inclusion dans des **protocoles de recherche.**

C'EST...

- Un centre de diagnostic

CE N'EST PAS...

- **Un centre de soin** : aucun soin psychiatrique n'est prodigué dans les CE.
- **Un centre d'urgence** : les CE ont des listes d'attentes de plusieurs mois et n'accueillent que des patients stabilisés, à distance de la crise.
- **Un centre accessible** : les CE sont accessibles dans les grandes villes sur orientation médicale.
- **Un centre innovant** : les actes réalisés en CE sont réalisables et réalisés depuis toujours par des professionnels en ambulatoire, à l'hôpital et en libéral.

**EXPERTISER N'EST PAS SOIGNER.
QUELLE(S) PSYCHIATRIE(S) POUR DEMAIN ?**